



Département du Bas-Rhin
COMMUNE DE KINTZHEIM – 67600

Procès-Verbal de la délibération du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 7 avril 2015 – 19 h – Salle de réunion de la Mairie

Date de convocation : 30 mars 2015
Membres en fonction : 19
Membres présents : 16
Sous la présidence de : M. Francis WEYH – Maire

Membres présents : MM. et Mmes Francis WEYH, Maurice SUTTERLITTI, Jean-Claude HERRMANN, Anny SCHREIBER, Michèle KRUMB, Éliane KLEIN, Christian DANTZ, Chantal BLUMBERGER, Thierry DECK, Eddy SPORER, Fabien ADONETH (arrivé à 20h), Isabelle RENTZ-LE MERLE, Delphine KOEPF, Roger WERRA, Christian SCHLEIFER, Fabienne OBERLE.

Absent(s) excusé(s) : M. Eddy BROXER, qui a donné procuration à M. Eddy SPORER
Mme Béatrice JEANJACQUOT, qui a donné procuration à Mme Anny SCHREIBER
Mme Nathalie SCHULTZ, qui a donné procuration à Mme Fabienne OBERLE

Monsieur le Maire adresse ses salutations cordiales aux Elus ainsi qu'aux Concitoyens présents dans la Salle. Il propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

Ajout d'un point :

- n° 5) Maison d'Accueil « Le Hattenberg » prêt de la MSA à l'Association de gestion -
Demande de cautionnement auprès de la Commune
- n° 6) Forêt - Approbation de l'état d'assiette 2016

Le Conseil Municipal, accepte les modifications de l'ordre de jour ainsi proposées à l'exception de Messieurs Roger WERRA, Christian SCHLEIFER et Madame Fabienne OBERLE (+ une procuration) qui votent contre l'inscription du point n°5 à l'ordre du jour dans la mesure où ce dossier n'a pas été discuté et analysé préalablement entre les membres du Conseil Municipal et qu'ils s'estiment insuffisamment informés sur la Maison d'Accueil et sur le rôle de l'Association de gestion.

1. APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2015 ET NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Vu les articles L2541-6 et L2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir la fonction de secrétaire, Thierry DECK est désigné secrétaire de séance et Valérie MAILLET-STEINMANN, secrétaire administrative.

Cette dernière donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 mars 2015 qui est adopté à l'unanimité après la prise en compte de la rectification suivante au point n°2.g) « Forêt - Tarifs des menus produits et autorisation assimilées » :
« M. Jean-Claude HERRMANN présente aux membres du Conseil Municipal les tarifs des menus produits et autorisations assimilées qui peuvent être appliqués en forêt communale. »

2. TRAVAUX Rue des Américains - Sollicitation de la DETR

Aménagement et sécurisation de l'espace public en agglomération

Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la Salle Harmonie

M. Rémy BOLTZ, Cabinet BEREST (*Maître d'œuvre du projet - Conseil Municipal du 20/01/2015*), présente aux Membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement de la Rue des Américains qui inclura des travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement dans un premier temps suivis par des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs (*électricité, gaz, téléphone, réseau numérique et éclairage public*).

L'aménagement de la rue des Américains s'inscrit dans la continuité de la revitalisation du centre bourg de la Commune après la rénovation des rues historiques, rue Clog-Strebler et rue des Chars.

Les objectifs des aménagements sont d'améliorer le cadre de vie des habitants, des scolaires (*Salle à proximité des écoles*) et des Associations (*gymnastique, danse, spectacles...*) de rendre accessible la Salle Harmonie aux personnes à mobilité réduite, de permettre un usage sécurisé de la voirie par l'ensemble des utilisateurs, notamment des piétons, tout en respectant le caractère historique des lieux et la préservation de l'environnement.

Étant donné le gabarit étroit de la rue, un élargissement est prévu au droit de la propriété de M. et Mme RIEHL (parcelle 161). En contrepartie de la cession partielle de leur parcelle estimée à 0a70, ces derniers obtiendront des mesures compensatoires équitables en muret, clôture, portail, portillon, réseaux d'eau et d'assainissement, le tout calculé sur la superficie de cession.

L'ensemble des travaux est estimé à 275 354,59€ HT, dont 159 270€ pour la voirie et 116 084,59€ pour les réseaux secs. Le démarrage officiel est programmé à l'été 2015.

M. Christian SCHLEIFER questionne M. le Maire sur le portail installé côté Sud du parking de la Salle Harmonie et débouchant sur la rue du 30 Novembre, lequel est fermé.

M. le Maire répond que le portail est resté fermé à cause d'un blocage du système, qu'il a été remédié à la situation, que lors du chantier de la Rue du 30 Novembre, le plan de circulation avait été mis en œuvre pour désengorger les Rue des Américains et fluidifier la circulation par l'espace spécifique longeant le Parc HUMANN. La sortie pentue vers la Rue du 30 Novembre est signalée par un panneau invitant à une descente modérée. Les services du Conseil Général du Bas-Rhin seront saisis pour tester les observations formulées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après discussions,

- **ADOPTÉ** l'opération de réaménagement de la rue des Américains selon un calendrier de réalisation jusqu'en novembre 2015,
- **SOLLICITE** officiellement la participation de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux exercice 2015,
- **ARRETE** les modalités de financement ci-après :

- Montant total de l'opération : 275 354,59 €
- Subvention DETR : 112 593,50 €
- Contrat de Territoire : 33 220,36 €
- Soit reste à la charge de la Commune sur des fonds propres : 129 540,73 €

3. SOLLICITATION de la dénomination de « Commune Touristique »

Vu la loi n°2006-437 du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme, concernant notamment la réforme des Communes touristiques et des stations classées,

Vu le Code du tourisme, notamment les articles L133-11 à L133-18, L134-1 à L134-5,

Vu le décret n°2008-884 du 2 septembre 2008 relatives aux Communes touristiques et aux stations classées de tourisme,

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2008 relatif aux Communes touristiques et aux stations classées de tourisme,

Vu l'arrêté préfectoral classant l'Office de tourisme SHKT,

M. le Maire expose qu'un décret du 2 septembre 2008 prévoit trois conditions pour un classement en commune touristique :

- *La présence d'un office de tourisme classé,*
- *L'organisation « en périodes touristiques, des animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés, notamment dans le domaine culturel, artistique, gastronomique ou sportif »,*
- *Une capacité d'hébergement d'une population non permanente répondant à un ratio minimal par rapport à la population permanente.*

M. le Maire rappelle que la Commune remplit les conditions ainsi posées et qu'il s'avère intéressant en guise de label de notoriété, de solliciter la reconnaissance de la qualité de « Commune touristique » et de déposer un dossier auprès de la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** le dossier de demande de dénomination de Commune touristique,
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la dénomination de Commune touristique auprès du Préfet.

4. TRAVAUX

a) Avenant au marché des travaux de la rue Judepfad - Autorisation de signature

M. Jean-Claude HERRMANN présente au Conseil Municipal l'avenant au marché d'aménagement de la Rue Judepfad détenu par l'entreprise Vogel.

Il a pour objet :

- *Le remplacement des candélabres cylindro-conique alu d'une hauteur de 4m par des candélabres en fonte d'une hauteur de 3,20m afin d'avoir une uniformité entre la liaison Rue des Roses et Rue du Judepfad pour un montant de 8215,30 € HT*

- *La reprise des eaux claires parasites du fossé existant comprenant : curage du fossé fourniture, mise en place d'un regard décanteur et raccordement sur le collecteur pour un montant de 2570,00 € HT,*

Soit un total de 10 785,30 € HT (17,4% d'écart par rapport au marché initial), le prix du marché de base passant à 72 787,85 € HT.

M. Roger WERRA estime que les travaux supplémentaires auraient dû être prévus dès l'origine et non intervenir en cours d'exécution du marché et que l'écart de 17,4% par rapport au marché initial aurait justifié un nouvel appel à la concurrence.

M. le Maire répond que l'objet de l'avenant concerne des sujétions techniques imprévues rencontrées au cours du contrat, après analyse qualitative des deux situations, celle des candélabres pour lesquels il a été préféré le même système que celui apprécié dans l'entrée de la Rue des Roses (fonte Alsace + système LED), celle de l'hydraulique, pour évacuation des eaux du secteur Hattenberg, bloquées entre les parcelles Lucien GOETTELMANN et Robert KOHLER.

Le Conseil Municipal, moins l'abstention de M. Christian SCHLEIFER et le vote contre de M. Roger WERRA, suite à la réunion et à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offre en date du 25 mars 2015,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant susvisé.

b) Avenant au lot « Voirie-Réseaux divers » - Réaménagement des Ateliers municipaux - Autorisation de signature

M. Jean-Claude HERRMANN présente au Conseil Municipal l'avenant n°2 au lot « Voirie-Réseaux divers » détenu par l'entreprise Vogel.

Il a pour objet :

- *La modification de l'assainissement eaux pluviales extérieures : suite à l'impossibilité d'infiltrer les EP comme prévu initialement dans le cadre du marché, il a été décidé de raccorder les EP sur le réseau unitaire public.
Le SDEA impose la réalisation d'une rétention en cas d'orage, il a donc été nécessaire de mettre en œuvre une bâche de rétention d'eau.*
- *La décision par la Commune de compléter le dispositif de muret de soutènement en limite côté Nord et côté Est du projet, après arrachage des haies en charmille existant en périphérie de la plateforme extérieure.*

Le montant de l'avenant est de 24 207,50 € HT (28,8% d'écart par rapport au marché initial), le prix du marché de base diminué de l'avenant n°1, soit 76 112,50 € HT passant à 100 320 € HT.

Il est regretté que ces travaux supplémentaires n'avaient pas été prévus par le Maître d'œuvre à l'origine du marché. Il s'agissait de sujétions techniques imprévues à l'origine mais rendus légalement obligatoires en cours de contrat.

Le Conseil Municipal, moins l'abstention de M. Christian SCHLEIFER et le vote contre de M. Roger WERRA, suite à la réunion et à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offre en date du 24 mars 2015,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant susvisé.

5. **MAISON D'ACCUEIL « Le Hattenberg » prêt de la MSA à l'Association de gestion - Demande de cautionnement auprès de la Commune**

L'Association de gestion, à but non lucratif et à vocation bénévole, de la Maison d'accueil « Le Hattenberg » assure une mission de service auprès des aînés dans l'esprit de les maintenir dans leur environnement (*Conseil Municipal du 8 juillet 2008*).

La Commune est porteuse du projet, par son initiative et son action sociale auprès des citoyens, qu'ils soient résidents ou habitants du village.

L'Association n'ayant pas de fonds propres, un prêt pour l'aide au démarrage a été demandé à la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace.

En date du 22 septembre 2014, une somme de 50 000 € a été accordée.

Pour l'obtention de ce prêt, le cautionnement par la Commune est nécessaire.

Une discussion s'ouvre entre les membres du Conseil Municipal. MM WERRA et SCHLEIFER regrettent le peu d'informations dont ils disposent pour se prononcer sur la demande et notamment l'usage qui sera fait des fonds obtenus.

Mme Anny SCHREIBER indique que les fonds serviront à financer l'ameublement intérieur de la résidence y compris les lieux communs.

La crainte, exprimée par Mme Isabelle RENTZ-LE MERLE notamment, est que cette première sollicitation ne soit suivie d'autres demandes ultérieures.

Le Conseil Municipal, après discussions et précisions fournies par l'Attachée Territoriale sur la teneur de l'emprunt soit la somme indiquée sur 10 ans au taux de 0,5% et un remboursement annuel de 5138,53 €.

- **ACCEPTE** que la Commune se substitue à l'Association de gestion en cas de défaillance de paiement de l'emprunt susvisé,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte en rapport avec la garantie,

Adopté à l'unanimité moins l'abstention de Mme Isabelle RENTZ-LE MERLE et les votes contre de MM Roger WERRA, Christian SCHLEIFER et Mme Fabienne OBERLE (+ une procuration).

6. FORET - Approbation de l'état d'assiette 2016

Par délibération du 20 janvier 2015, le Conseil Municipal a approuvé l'état d'assiette 2016. Toutefois, cet état datant du 31 octobre 2014, il comporte quelques erreurs, de surface notamment, et doit par conséquent de nouveau être soumis à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, M. Thierry DECK ne prenant pas part au vote,

- **ADOpte** l'état d'assiette 2016 tel qu'annexé ci-dessous :



Agence de COLMAR

ETAT D'ASSIETTE

EXERCICE 2016

UT	Type	Forêt	Séar	N° à l'état d'assiette			Nature individuelle de la coupe	Parcelle		Quota autorisés		Justification	Renseignements complémentaires	
								N°	Surface totale (ha)	VPR aménagé (sauf si b/f)	Surface (ha)			
UT	Type	Forêt	Séar	Rx	N°	Lot	Nat	Perc	S.Int	V.amph	V.amg	Surf	Just	Reqs
4	FC	KINTZHE	U	15	3652	00	AMEL	1	17,50	15	228	17,53		
4	FC	KINTZHE	U	18	3893	00	RGN	22.R	8,75	2	4	1,90	Lot - Volume insuffisant	Le reste, rien à marteler
4	FC	KINTZHE	U	16	3684	00	AMEL	30	18,51	7	132	18,51		

7. DECISIONS DU MAIRE

➤ DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants, L.213-13 et R.211-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal instaurant le droit de préemption urbain ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 08 avril 2014 donnant délégation au Maire pour l'exercice du droit de préemption urbain,

Monsieur le Maire informe le Conseil que trois (3) déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées respectivement par :

- Maître Claude NUSS (5),
- Maître Claude NUSS (6),
- Maître Chantal REISACHER-DECKERT (7)

et que la Commune renonce à user du droit de préemption sur les biens suivants :

N° d'ordre	Situation du bien	Réf. Cadastre	Contenance	Nature	Observations
5	16a rue de la Légion	Section : 4 Parcelle : 270, 272, B/11, 349, 357/9	883 m ²	Bâti	Maître NUSS
6	2 rue des Tulipes	Section : 5 Parcelle : 27	609 m ²	Bâti	Maître NUSS
7	17 Chemin Vieux	Section : 7 Parcelle : 348/68	433 m ²	Non bâti	Maître REISACHER-DECKERT

8. INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

1. *Les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont associés pour lancer un nouveau site internet de covoiturage : www.covoiturage67-68.fr .Deux dépliants ont été réalisés, dont l'un « Cliquez...Covoiturez ! ».*
2. *L'Assemblée Générale de l'ADAC (Association pour le Développement de l'Alsace Centrale) se tiendra mardi 21 avril 2015 à 18h à la Maison des Loisirs de Mittersholtz. Participation du 1^{er} Adjoint Eddy BROXER, le Maire présidant une réunion technique Commune/Conseil de Fabrique.*
3. *Rencontre avec le Chef du Centre de l'UTAT mardi 7 avril 2015 à 11h à la Mairie pour harmonisation entre la Commune et le Conseil Général du Bas-Rhin dans le suivi de l'aire d'arrêt RD159/A35. Discussion sur d'autres points, dont un complément d'aménagement à l'entrée Nord côté Ouest, bas côtés totalement abîmés jusqu'au Bierkeller. Le Maire et les Adjoints Maurice SUTTERLITTI et Jean-Claude HERRMANN.*
4. *Le transformateur Rue Saint Urbain a été habillé d'une structure en bois réalisée par une entreprise d'insertion de Mulhouse pour le compte d'ERDF. Après la séance de travail à la Mairie, la direction d'ERDF a échangé avec les Maires d'Orschwiller et de Kintzheim sur la coordination entre les deux Communes et les dossiers en cours. En début d'après-midi a été présenté à la presse le transformateur Saint Urbain intégré dans le site urbain. Dans quelques jours sera enlevé la ligne aérienne alimentant le quartier Hattenberg et la Maison d'accueil.*
5. *Réunion plénière des 10 Communes Touristiques à la Mairie de Scherwiller le mercredi 1^{er} avril 2015 à 19h. Recherche pour améliorer la qualité des Jardins médiévaux du Circuit - Opuscule 2015 Parcs et Jardins d'Alsace. Les Rendez-vous aux jardins des 5/6/7 juin 2015. Préparation de l'Assemblée Générale fixée le mardi 16 juin 2015 à 19h au Château du Ht Koenigsbourg. Le 3^{ème} SlowUp Alsace est une œuvre remarquable à « illustrer » de la meilleure façon et à pérenniser dans les symboles du Ht Koenigsbourg et de la Route des Vins d'Alsace - les fondements mêmes de l'Association des 10 Communes Touristiques. Dernières informations du SlowUp du dimanche 7 juin par l'Adjoint en charge du suivi. Organisation de la Marche St Jacques du 25 juillet 2015.*
6. *La Cérémonie du 8 mai 2015 - 70^{ème} anniversaire de l'Armistice 1945 - se déroulera de façon classique : Office religieux, Monument aux Morts, Réception à la Mairie non à la Salle des Fêtes, étant donné la juxtaposition avec la célébration Saint Urbain du 9 mai 2015. Les enfants des écoles seront représentés par les délégués de la classe de CM2, mais tous les écoliers sont invités à vivre en direct le souvenir de l'exploit de M. Henri FRESCHESSE qui - le 8 mai 1945 - avait hissé le drapeau tricolore au sommet du clocher. Le baroud patriotique sera explicité par des cordistes de l'équipe Christian HERRGOTT. Lors de la préparation jeudi 7 mai, le cordiste stabilisera l'arêtière Sud du clocher qui s'est mise à gondoler sous l'effet des giboulées venteuses de fin mars. Il vérifiera également la partie sommitale du clocher.*
7. *Les documents de l'enquête menée par l'AMF (Association des Maires de France) et la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) sur les rythmes scolaires seront finalisés par la Communauté de Communes, qui dressera les premiers éléments de bilan de l'organisation. Le texte de l'enquête est disponible en Mairie.*
8. *Aménagement de la voirie Espace du Cormier, dans le prolongement Nord de la Rue Judepfad. Les réunions de chantier ont lieu les mercredis matin 8h30. Suite des travaux préparatoires avec complément hydraulique côté Nord où un ouvrage récepteur/dessableur a dû être installé.*

9. *Suite du dossier « Maison de la Jeunesse et des Sports ».*
Commission d'appel d'offres, lundi 20 avril 2015 à 11h.
Réunion du Comité de pilotage, jeudi 23 avril 2015 à 17h.
10. *L'opération Oschterputz a été menée jeudi 2 avril 2015 sous la direction de l'Adjoint Maurice SUTTERLITTI. Nos remerciements aux participants, élus, membres des Associations et Clubs, agents de la Commune, habitants du Village. Dans certains pays du monde, les négligences de malpropreté publique sont pénalisées par les Autorités. Les efforts des Collectivités en installation de poubelles et dispositifs récup'mégots de cigarettes sont mal récompensés suite à un laxisme comportemental d'un petit nombre de personnes. Un grand merci renouvelé aux habitants de Kintzheim qui nettoient leurs espaces tout au long de l'année. A titre d'information, les Agents de la Commune procèdent chaque semaine au nettoyage des bas-côtés des deux départementales RD35 et RD159 - en coordination avec les techniciens du Conseil Général. L'opération 2016 devrait être menée de préférence un samedi, selon le souhait de différents élus dont Mme Isabelle RENTZ-LE MERLE, jour de disponibilité citoyenne.*
11. *Assemblée Générale OTI SHKT, vendredi 10 avril 2015 à 19h à l'Espace des Tisserands à Châtenois. Rétrospective 2014 et programme d'actions 2015 avec Budget prévisionnel. Exposé sur la Taxe de séjour par M. Marc LEVY, Directeur de l'ADT 67. Participation du Maire.*
12. *Réunion de la Commission Urbanisme-POS, lundi 13 avril 2015 à 19h pour superviser le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durables) et examiner le diagnostic complété des analyses urbaines. Présentation aux membres de la Commission n°3 des éléments échangés lors de la réunion restreinte du jeudi 9 avril 2015 à 17h30.*
13. *Remise des Prix du Fleurissement 2014, vendredi 17 avril 2015 à 19h avec illustration d'une thématique médiévale en légumes et plantes sauvages et comestibles. Un expert de la Maison de la Nature de Muttersholtz fera l'animation. La soirée est organisée par l'équipe communale du Fleurissement.*
14. *Prise de contact avec un/des responsables des Brigades vertes, jeudi 16 avril 2015 à 9h30. Le sujet peut faire l'objet d'un débat ultérieur en Commissions regroupées.*
15. *Assemblée Générale du Jumelage Kintzheim-Sainte Feyre, jeudi 23 avril 2015 à 20h à la Mairie. La rencontre 2015 est programmée les vendredi 12 /samedi 13 /dimanche 14 juin 2015 à Sainte Feyre pour la célébration du 30^{ème} anniversaire.*
16. *Réunion en Commissions regroupées avec les membres du Conseil de Fabrique de l'église, mardi 21 avril 2015 à 17h à la Mairie pour la présentation par l'Architecte Alain STEINMETZ du projet définitif de la réhabilitation du presbytère. Le courriel d'un membre du Conseil municipal interrogeant sur la situation juridique du bâtiment a été développé par le Trésorier du Conseil de Fabrique, M. François JEANJACQUOT, dans une lettre adressée au Maire en date du 2 avril 2015.*
17. *Visite pastorale de l'Archevêque de Strasbourg Monseigneur Jean-Pierre GRALLET, à Ebersmunster, samedi 25 avril 2015. Échange avec les Maires, les Présidents des Conseils de Fabrique... Participation du Maire à partir de 11h.*
18. *Suivi du dossier Récup'Qualité de l'eau au puits de captage du Galgenfeld. Présentation du plan d'actions agricole et non agricole, lundi 20 avril 2015 à 19h à la Mairie, par Mmes Sophie SCHMITT et Flavie MABON. Participation des élus du Comité de pilotage.*
Concernant la qualité de l'air, la Chambre d'agriculture a réalisé le document n°7 avril 2015 « Agriculture et qualité de l'air : un nouveau défi ». Le document illustre la campagne menée sur Kintzheim dans l'espace de la Salle des Fêtes.

19. *Travaux préparatoires à la gestion des archives communales dans deux anciens garages de l'école élémentaires, en proximité de la Mairie. Le chantier est suivi par l'AMP de la Commune en coordination avec le Centre de Gestion et l'AT Valérie MAILLET-STEINMANN. La réunion des deux garages a permis de concrétiser un bel ensemble qui sera structuré pour le stockage et la recherche.*
20. *Rencontre musicale des Batteries Fanfares Sapeurs-Pompiers de l'Arrondissement Sélestat-Erstein, samedi 18 avril 2015 à 20h45 à la Salle Alphonse HAAG de Scherwiller. Participation à indiquer.*
21. *Interpellation de la Direction OPUS 67 par une deuxième lettre pour solliciter la fermeture de l'espace de la Maison d'Accueil côté Nord où la juxtaposition de la Maison d'Accueil avec la pleine nature présente des risques de dégradations potentielles de la part des suidés en vadrouille. Rehausse également des stonebox du côté Sud par un grillage le long de la dernière propriété Judepfad.*
22. *Création du Kintzheim infos n°14. Réunion du Comité de rédaction pour répartition des articles à rédiger sur le Budget 2015, les Grandes Orientations, les travaux... Solliciter par courrier les Associations et Clubs pour un point info culturel, sportif, touristique... On peut aussi citer les forces vives économiques de Kintzheim. Le Kintzheim infos n°14 devant être distribué avant la fin juin, c'est dès maintenant qu'il faut initier l'écrit.*
23. *Arrêté du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la reconnaissance de calamité agricole pour les pertes de récoltes sur le miel. Arrêté affiché en Mairie.*
24. *Assemblée Générale Trajets le 22 avril 2015 à 20h à la Salle Sainte Barbe de Sélestat selon le thème « Sélestat, ville du future ? ». Participation d'élus du Conseil Municipal.*
25. *Dernier week-end d'avril, Portes ouvertes à la Maison d'accueil « Le Hattenberg ». Les précisions seront apportées le moment venu par OPUS 67 et l'Association de gestion.*
26. *Visite du nouveau bâtiment périscolaire intercommunal à Scherwiller le 14 avril 2015. Participation d'élus du Conseil Municipal.*

Séance close à 20h45

Délibérations approuvées

Kintzheim, le 10 avril 2015



**Le Maire,
Francis WEYH.**

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS				
N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
01. 07.04.2015	5.2	Fonctionnement des assemblées	Approbation de la séance du Conseil Municipal	
02. 07.04.2015	7.5	Subventions	Travaux Rue des Américains	
03. 07.04.2015	8.9	Culture	Sollicitation de la dénomination « Commune Touristique »	
04.a 07.04.2015	3.3	Autres actes de gestion du domaine public	Avenant au marché des travaux de la Rue Judepfad Autorisation de signature	
04.b 07.04.2015	3.6	Autres actes de gestion du domaine privé	Avenant au lot « Voirie-Réseaux divers » Ateliers municipaux - Autorisation de signature	
05. 07.04.2015	1.7	Actes spéciaux et divers	Maison d'accueil « Le Hattenberg » (...) Demande de cautionnement	
06. 07.04.2015	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Forêt – Approbation de l'état d'assiette 2016	
07. 07.04.2015	2.3	Droit de préemption urbain	Décisions du Maire	

Émargements			
ADONETH Fabien		KRUMB Michèle	
BLUMBERGER Chantal		OBERLE Fabienne	
BROXER Eddy		RENTZ-LE MERLE Isabelle	
DANTZ Christian		SCHLEIFER Christian	
DECK Thierry		SCHREIBER Anny	
HERRMANN Jean-Claude		SCHULTZ Nathalie	
JEANJACQUOT Béatrice		SPORER Eddy	
KLEIN Éliane		SUTTERLITTI Maurice	
KOEPF Delphine		WERRA Roger	

Addendum au Conseil Municipal

- Les mots d'introduction du Maire prévus pour le Conseil Municipal du 7 avril 2015, non formulés suite au retard initial de la séance qui avait été avancée à 19h.
- Il s'agit d'un Conseil Municipal ordinaire, fixé à la date du 7 avril 2015, vu l'interpellation de M. le Sous-Préfet lors de la visite-sécurité dans le Parc WILLMANN, sur des reliquats de soutien potentiel DETR pour des dossiers à réaliser en 2015.
- Le point n°4 des Travaux a été supervisé en trois situations dont deux réunions de la Commission d'appel d'offres :
 - **Mardi 24 mars 2015**
Analyse des compléments Ateliers municipaux avec les explications de l'Architecte Alain STEINMETZ,
 - **Mercredi 25 mars 2015**
Analyse des compléments en matière de voirie et d'hydraulique dans l'Espace du Cormier/Hattenberg Nord avec les explications du Maître d'œuvre,
 - **Jeudi 26 mars 2015**
Réunion de la Commission 2 « Investissements » avec présentation par le Maître d'œuvre de l'avant-projet Rue des Américains.
- Félicitations au binôme BAUER-GREIGERT, nouveaux Conseillers départementaux Sélestat-Marckolsheim.
- Lettre de félicitations a été adressée au nouveau Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, M. Frédéric BIERRY, successeur de trois personnalités-amies de Kintzheim : le ministre-sénateur Daniel HOEFFEL, le ministre-sénateur Philippe RICHERT, le sénateur Guy-Dominique KENNEL.

Propriétaire et gestionnaire du Château du Haut-Koenigsbourg, le Président passera/s'arrêtera à Kintzheim, qu'il peut aussi redécouvrir à vélo lors du SlowUp du dimanche 7 juin 2015. Il sera l'hôte présidentiel de l'inauguration de la Maison d'accueil « Le Hattenberg ». D'ores et déjà lui a été recommandé d'arrêter le modus operandi du Contrat de Territoire dont les euros à redistribuer provoquent une véritable foire d'empoigne et des frustrations au sein de la Communauté de Communes de Sélestat.

- Grande inquiétude nationale, selon le titre du mensuel n°324 d'avril 2015 - 36 Communes. « Les Maires ruraux de France sont au regret de vous annoncer la fin prochaine de la Commune en particulier rurale dans les institutions de notre République ». RIP.

Le Président des Maires ruraux, dressant le constat des dernières réformes, cite une « reprise de l'offensive anti-communale, anti-élus, anti-Sénat, parle d'un département « en mode survie » avec des compétences réduites, mal définies entre Départements et Régions, constate « un dispositif fissuré de contradictions ».

- Interrogations des citoyens par rapport à la gestion Com/Com et aux 12% d'augmentation des taxes pour pallier au million d'euros manquant. Une mutualisation intelligente et raisonnable peut amoindrir le problème, mais il faut résister au piège d'une radicalisation qui priverait les Communes de leur gestion et des ressources spécifiques. La carotte en euros supplémentaires n'est qu'un leurre d'opportunité pour absorber les Communes et les faire disparaître.

Différentes pistes de recherche ont déjà été formulées, dont une ristourne de 10% (ou plus) à la Communauté de Communes de la part des Communes ayant bénéficié d'un bâtiment petite-enfance/périscolaire, dont les structures accroissent la richesse communale et l'attractivité.

Faire son autocritique n'est pas synonyme de « mauvais esprit », comme cela a été formulé à l'égard du Maire de Kintzheim. Si nous avons été moins généreux en fonds de concours (Salle de sport communale de Scherwiller 875 000€ - Aménagement extérieurs CSI 400 000 €), nous aurions préservé des ressources intercommunales. La générosité passée empêche aujourd'hui l'équité de traitement pour les autres Collectivités. (cf le dossier de la Salle de sport de Muttersholtz ou les Salles de sport promises au Ried à Baldenheim, au Piémont à Kintzheim).

La discussion avec le nouveau Directeur Général des Services, M. Philippe STEGER, lundi 23 mars 2015, a été l'occasion d'échanger sur la problématique générale. Le fonctionnement de la structure Com/Com en personnel mérite aussi une analyse de fond. Et le coût des services rendus à la population doivent faire l'objet de réajustements, les bénéficiaires des structures intercommunales devant supporter une juste contribution.

Les efforts étant à réaliser par tous, il ne serait pas anormal que l'augmentation de 12% citée par la presse le 1^{er} avril 2015 soit compensée par une retenue de 12% sur les indemnités des élus de la Communauté de Communes !!! Mais les fonds récoltés resteraient minimes par rapport aux réalités budgétaires.